



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du jeudi 17 novembre 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarcieu - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h00.

Étaient présents : Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.2.2), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (jusqu'au rapport 9.1), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (à partir du rapport 1.1.1), Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport 1.2.1), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 1.1.2), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 5.1), Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 1.1.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.1), Raymond REYLÉ (jusqu'au rapport 3.3) Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Châtillon-le-Duc : Thomas JAVAUX, Catherine BOTTERON Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (représenté par Brigitte ANDREOSSO) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Mamirolle : Daniel HUOT (à partir du rapport 1.1.1), Robert POURCELOT Marchaux : Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (jusqu'au rapport 1.1.2) Noironte : Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.1) Novillars : Bernard BOURDAIS Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport 5.1) Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) Rancenay : Michel LETHIER (à partir du rapport 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Torpes : Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSJEAN à partir du rapport 1.1.1)

Étaient absents : Arguel : André AVIS Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Yves-Michel DAHOUI, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRE, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Sylvie WANLIN Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST François : Françoise GILLET Gennevilliers : Maryse MILLET Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD Le Gratteris : Cédric LINDECKER Marchaux : Bernard BECOULET Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Saône : Maryse BILLOT Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD (à partir du rapport 1.1.1), Y.M. DAHOUI (à partir du rapport 1.1.1), E. DUMONT (à partir du rapport 2.1), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 6.1), J.M. GIRERD (à partir du rapport 1.1.1), J.P. GOVIGNAUX (jusqu'au 1.1.1), V. HINCELIN (à partir du rapport 1.2.2), S. JEANNIN, J. MARIOT (à partir du rapport 1.1.3), C. MICHEL, D. POISSENOT, F. PRESSE, E. SASSARD (à partir du rapport 1.1.1), J. SCHIRRE, M.N. SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), C. THIEBAUT, S. WANLIN, J.M. MAY, C. OYTANA (à partir du rapport 1.1.1), J. MENIGOZ, B. ASTRIC, C. CURTY (à partir du rapport 1.1.1), R. REYLÉ (à partir du rapport 3.4), P. GUILLAUME, F. GILLET, M. MILLET, B. BECOULET, D. ROLET (à partir du rapport 1.1.3), P. BELUCHE, P. RACINE

Mandataires : J.S. LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du rapport 1.1.1), B. FALCINELLA (à partir du rapport 2.1), B. RONZI, F. MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 6.1), J. ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), A. BLESSEMAILLE (jusqu'au 1.1.1), C. DEVESA (à partir du rapport 1.2.2), N. WEINMAN, J. PANIER (à partir du rapport 1.1.3), J.C. ROY, J.J. DEMONET, N. GUILLEMET, P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), D. GENDRAUD, M. LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Z. YASSIR-COUVAL, L. HAKKAR, F. LOPEZ, C. BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), M.O. CRABBÉ-DIAWARA, R. DEMESMAY, S. COURBET (à partir du rapport 1.1.1), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 3.4), C. BOTTERON, C. PREIONI, P. CONTOZ, B. VIONNET, J.P. MARTIN (à partir du rapport 1.1.3), B. BOURDAIS, J.P. TAILLARD

Délibération n°2011/001548

Rapport n°4.3 - Repérage de porteurs de projet et mise en réseau dans le cadre de SAUGE - Demande de subvention de l'AFIP

Repérage de porteurs de projet et mise en réseau dans le cadre de SAUGE - Demande de subvention de l'AFIP

Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président

Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Inscription budgétaire	
BP 2011 et PPIF 2011-2015 « Charte de l'environnement »	Montant prévu BP 2011 : 31 000 € Montant de l'opération : 8 000 €

Résumé :

L'AFIP, Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives en milieu rural, est un partenaire du projet SAUGE depuis ses débuts. En 2010, le Grand Besançon avait subventionné l'association pour la réalisation d'actions de repérage de projets et d'animation sur son territoire dans le cadre de Sauge. Elle propose de reconduire et de développer ces actions en 2011 et sollicite pour cela un financement à hauteur de 8 000 €.

I. AFIP et implication dans le projet SAUGE

A/ AFIP

L'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives en milieu rural (AFIP) est un réseau associatif composé de 6 associations régionales et d'une coordination nationale.

L'association a pour objectifs de :

- faciliter le dialogue entre acteurs locaux par l'animation et la médiation,
- stimuler la réflexion; mettre en perspective les initiatives par des sessions de formation, créer les conditions favorables à l'émergence de projets par un appui méthodologique aux groupes,
- faire circuler l'information par la publication d'une revue, Transrural Initiatives.

B/ Contribution de l'AFIP au projet Sauge depuis 2004

L'AFIP Bourgogne Franche-Comté a proposé en 2004 au Grand Besançon, portant un projet sur l'agriculture périurbaine, de candidater à l'appel à projets européen Equal. L'association a contribué depuis à la réalisation de Sauge dont l'agglomération assure toujours le pilotage. L'AFIP amène une plus-value au partenariat local notamment par son savoir-faire d'animation sur des démarches multi-partenariales à la croisée des mondes agricoles, associatifs ou d'élus locaux.

Dans le cadre de Sauge, l'AFIP a notamment assuré un travail de repérage et d'orientation de porteurs de projet : projets d'installation, de circuits courts... Des porteurs de projet installés sur le territoire de l'Agglomération ont commencé par suivre la formation « de l'idée au projet » : c'est le cas du porteur de projet « petits fruits », projet qui s'est concrétisé à Montfaucon, ou encore d'une installation en maraîchage diversifié à Besançon en 2011... D'autres ont construit leur projet ailleurs dans la Région (poules pondeuses en Haute-Saône, légumes et élevage ovin dans la vallée de la Loue...).

II. Demande de subvention 2011 de l'AFIP Bourgogne Franche-Comté

A/ Bilan des actions soutenues par le Grand Besançon en 2010

En 2010, l'AFIP a déjà réalisé un programme d'actions similaire, soutenu à hauteur de 4 560 € par le Grand Besançon :

- repérage de porteurs de projets : prise de contact avec 50 porteurs de projet (Région FC), ayant débouché sur 20 entretiens individuels avec des personnes (demandeurs d'emploi, salariés...) ayant un projet d'installation agricole,
- formation idée au projet :
 - o la session organisée sur le territoire du Grand Besançon a accueilli 5 participants,
 - o parmi lesquels 2 envisagent une installation progressive (élevage vaches rustiques et porcs plein air), 1 a repris une formation agricole, 2 continuent de faire évoluer leur projet.
- cafés-installation : il s'agit de soirées d'échange entre porteurs de projet et acteurs locaux agriculteurs organisées dans un cadre informel. 2 cafés-installation ont eu lieu (thèmes : parcours à l'installation, foncier), réunissant, au total, 18 porteurs de projet et agriculteurs.

B/ Description des actions menées en 2011 par l'AFIP dans le cadre de Sauge

Dans le cadre du partenariat autour de la Charte de l'Agglomération Bisontine, l'AFIP renouvelle et développe en 2011 son action sur le territoire de l'Agglomération.

Comme en 2010, l'AFIP :

- repère (informations mail, publications, annonce de la formation « idée au projet »...) accueille et oriente les porteurs de projet,
- organise une session de la formation « de l'idée au projet d'activité agricole » sur le territoire du Grand Besançon,
- participe au partenariat Sauge : elle contribue aux groupes techniques thématiques (foncier, évaluation, autre...), ainsi qu'aux comités de pilotage du projet.

L'AFIP poursuit les actions initiées en 2010 et les développe :

- suivi après la formation « de l'idée au projet » : pour compléter les contacts téléphoniques. 2 réunions seront notamment organisées 3 et 6 mois après la formation pour établir un bilan et pour garder contact avec les participants,
- après les 2 cafés-installation organisés en 2010, l'AFIP en prévoit 5 en 2011. Les cafés-installation de 2010 se sont déroulés au printemps sur le thème de la commercialisation. Les prochains thèmes seront « comment financer son projet ? » et « coupler production végétale et animale »,
- en 2011, l'AFIP souhaite organiser une visite d'exploitation maraîchère diversifiée pour des porteurs de projets d'installation.

C/ Budget prévisionnel

En 2011, le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses	
Repérage de porteurs de projets	7 540 €
Formation « de l'idée au projet »	21 060 €
Echanges et visites d'expériences	5 800 €
Contribution Sauge	2 500 €
Total	36 900 €
Recettes	
Fonds européens	7 835 €
Etat	3 000 €
Région FC	3 000 €
Grand Besançon	8 000 €
VIVEA	13 500 €
Autofinancement	1 565 €
Total	36 900 €

Pour mémoire, le programme 2010 a été soutenu à hauteur de 4 560 € pour un budget de 31 200 €.

III. Condition d'attribution de la subvention par le Grand Besançon

Il est proposé que le Grand Besançon attribue une subvention de 8 000 € à titre de test en 2011, à condition que :

- l'une, au moins, des soirées d'échange (cafés-installation) soit organisée sur le thème de la plantation et de l'entretien des vergers d'agrément,
- les moyens de communication soient mis en œuvre pour rassembler au moins une vingtaine de participants sur ce thème.

En cas de non-réalisation de ces conditions, le Grand Besançon se réserve le droit de réduire le montant de la subvention versée.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € à l'AFIP pour la réalisation d'actions de repérage de projets et d'animation sur son territoire dans le cadre du projet Sauge, pour l'année 2011, sous réserve du respect des conditions d'attribution sus-mentionnées.

Pour extrait conforme,

J. Roussel
Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 121
Contre : 0
Abstention : 0

